

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

3 mai 2011	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mardi le 3 mai 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy et Clément Galipeau.
Absences	La conseillère Ginette Lamoureux Messier et l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, ainsi que trois citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépenses de la Station communautaire - Balance de la subvention à transférer
6. Réunion annuelle des maires avec le député Pierre Paradis
7. Clarification des titres de propriété entre le 628 chemin St-Armand et le 444 chemin Bradley
8. Vente d'une partie de terrain à Madame Helen Domingue au 628 chemin St-Armand
9. Poste informatique pour accéder à « desjardins.com »
10. Réception du 1^{er} versement du Pacte rural pour la mise sur pied du bulletin municipal
11. Réservations de chambres pour le congrès 2011 de la FQM

COMMUNICATIONS

12. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications
13. Demande de diffusion dans la Voie Municipale d'un article de prévention préparé par le Comité de pipelines

SECURITÉ PUBLIQUE

14. Adoption d'un règlement modifiant la numérotation de l'article 9 du règlement no. 108-10 concernant le commerce de regrattier
15. Rapport du chef pompier
16. Compte-rendu de la rencontre du comité incendie du 27 avril dernier
17. Ajout de l'avenant 43-C aux assurances du Freightliner
18. Demande de rencontre par la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

VOIRIE MUNICIPALE

19. Rapport de l'inspecteur municipal
20. Soumissions pour la fourniture de pierre
21. Achat d'une faucheuse

HYGIENE DU MILIEU

22. Mandat d'une firme d'ingénieurs pour effectuer une étude préliminaire des travaux d'assainissement des eaux usées du village de Saint-Armand
23. Projet Espace de liberté
24. Distribution d'arbres par l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi

URBANISME ET ZONAGE

25. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
26. Séance de négociation des îlots déstructurés
27. Orientation préliminaire de la demande à C.P.T.A.Q. par Monsieur Denis Messier

LOISIRS ET CULTURE

28. Achat de tables à langer pour les salles de toilettes de la salle communautaire
29. Dépôt du bilan financier des concerts

AFFAIRES EXTERIEURES

30. Rapport de la MRC
31. Demande de parrainage pour commanditer une œuvre durant la 11^e édition de Nature et Création
32. Le Brunch à Pierre Paradis
33. VARIA -
34. Levée

11-05-088 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

11-05-089 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Richard Clément
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN AVRIL 2011 : 19 687.87 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN AVRIL 2011 :

C1100258	Ministre des finances	264.00
C1100259	Stelem	3 936.11
C1100260	Société canadienne des postes	105.11
C1100261	C.O.M.B.E.O	290.51
C1100262	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc.	ANNULÉ
C1100263	Imprimerie sur-del	1 296.47
C1100264	Camions Carl Thibault inc.	120 799.95
C1100265	Orford Express	975.36
C1100266	Les croisières du Lac Champlain	2 500.00
C1100267	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc.	1 133.56
C1100268	L'audiom	5 250.71
C1100269	J.O. Lévesque Ltée	34.62
C1100270	L'homme & Fils enr.	1 393.02
C1100271	Ministre du revenu du Qc	58.04
C1100272	Société Canadienne des postes	1 844.30
C1100273	S.A.A.Q.	837.15
I0110052	Receveur General	3 241.23
I0110053	Ministre du revenu du Québec	7 776.89
I0110054	C.S.S.T.	1 332.05
I0110055	Bell internet Haute Vitesse Affaires	87.66
I0110056	Hydro-Québec	290.69
I0110057	Hydro-Québec	297.54
I0110058	Bell Mobilité	326.22
I0110059	Bell Canada	247.54
I0110060	Bell Canada	96.39
I0110061	Bell Canada	296.27
I0110062	Bell Canada	78.18
I0110063	Banque HSBC Canada	3 773.35
I0110064	Telus	434.28

Total des comptes payés 158 997.20 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1100274	Jacqueline C. Chisholm	84.42
C1100275	Luc Marchessault	1 520.00
C1100276	Jacques Pelletier	60.50
C1100277	Réal Pelletier	159.00
C1100278	Garage Paul Messier inc.	283.63
C1100279	M.R.C. de Brome-Missisquoi	1 754.00
C1100280	Régie Intermun. Élimination Déchets	1 792.92
C1100281	Christiane Dubé	114.00
C1100282	Arlette Arpin	114.00
C1100283	Les Pétales Dupont inc.	8 868.44
C1100284	Propane du Suroit	1 202.62
C1100285	Chevalier Luc	471.78
C1100286	Aquatech Soc. Gestion de l'eau	1 392.65
C1100287	Les Editions Juridiques FD	73.50
C1100288	Equipements Laguë Pike-River inc.	1 165.54
C1100289	Fédération Québécoise des Mun.	153.13
C1100290	Claude Joyal inc.	99.11
C1100291	Hugh Symington	105.27
C1100292	Papeterie Coupal (2010) inc.	211.73
C1100293	CDS Produits de bureau inc.	24.73
C1100294	L.Bourgea & Fils inc.	1 145.96
C1100295	J.O. Lévesque Ltée	538.80
C1100296	Pièces d'autos de Bedford	12.44
C1100297	Motosport G & L enr.	64.94
C1100298	Philipsburg Fire Department	794.11
C1100299	R. Nichols Distributors inc.	1 321.25
C1100300	G.D.B. inc.	119.70
C1100301	Pizza Joe	757.50
C1100302	Areo-Feu Ltee	603.80
C1100303	Services sanitaires G. Campbell inc.	148.10
C1100304	L'homme & Fils enr.	1 063.54
C1100305	Location Florabec inc.	779.00
C1100306	Atelier de mécanique Mobile de l'Estrie	2 296.74
C1100307	Bock inc.	605.91
C1100308	Restaurant chez pépé	58.03
C1100309	Ville de Cowansville	160.69
C1100310	Groupe Maska inc.	108.73
C1100311	Würth Canada limitée	752.26
C1100312	Concassage Pelletier inc.	125.40
C1100313	Dynamic Online Marketing Corp.	264.60
C1100314	École nationale des pompiers	496.00
C1100315	Sani-Eco inc.	385.25
C1100316	Sylvie Smith	56.05
C1100317	Réseau Mobilité plus	224.32
C1100318	Magasin général Pike-River	310.53
C1100319	Astronautes communication inc.	797.48
C1100320	Gestion Patisam inc,	615.20
C1100321	Lamothe Énergie	565.65
C1100322	Safedesign Appareil Lted	11 047.26
C1100323	Marc Riel	3 870.00
C1100324	Symington Grant	18.23
C1100325	Nathalie Quilliams	580.00
C1100326	Monette Andrew	375.00
C1100327	Gendreau Joël	167.00
C1100328	Trudeau Jean	81.46
C1100329	Chisholm Jim	71.00

Total des comptes à payer

51 032.90 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

11-05-090

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 19 687.87\$ de 158 997.20 \$ et de 51 032.90 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

- Nathalie Quilliams : 820.26 \$
- Laudiom : 978.51 \$
- Camion Carl Thibault:10 187.10 \$
- Location Florabec : 11 664.29 \$

ADOPTÉ

11-05-091

5. DÉPENSES DE LA STATION COMMUNAUTAIRE - BALANCE DE LA SUBVENTION À TRANSFÉRER

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les dépenses de branchement du système d'alarme du 410, chemin Luke, en 2010, au montant de 478.56 \$, ne soient pas déduites de la subvention reçue du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

QUE : la dépense du contrat annuel 2011 du système d'alarme du 410 chemin Luke, au montant de 294.10 \$ soit payée parmi les dépenses de l'édifice;

QUE : l'impression des bottins municipaux, préparés par la Station communautaire, au montant de 1 239.57 \$, soit payée par l'administration générale;

QUE : un chèque soit émis à l'ordre de Station Communautaire, au montant de 12 736.87 \$ représentant la balance de la subvention reçue du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

ADOPTÉ

6. RÉUNION ANNUELLE DES MAIRES AVEC LE DÉPUTÉ PIERRE PARADIS

Une liste des principaux projets, prévus aux immobilisations dans le budget 2011, sera envoyée à Monsieur Pierre Paradis.

11-05-092

7. CLARIFICATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ ENTRE LE 628 CHEMIN ST-ARMAND ET LE 444 CHEMIN BRADLEY

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Me Line Barry, notaire, soit mandatée pour préparer un affidavit permettant à la municipalité de Saint-Armand d'accepter les lignes ouest et sud du lot P-111 de la propriété de Madame Helen Domingue.

ADOPTÉ

8. VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN À MADAME HELEN DOMINGUE AU 628 CHEMIN ST-ARMAND

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

11-05-093

9. POSTE INFORMATIQUE POUR ACCÉDER À « DESJARDINS.COM »

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte d'installer un poste informatique, fourni par la Caisse populaire de Bedford, afin de permettre aux citoyens d'avoir accès à Desjardins.com;

QUE : ledit poste sera installé à la salle communautaire à la condition qu'un meuble sur roulettes soit fourni avec le poste informatique.

ADOPTÉ

10. RÉCEPTION DU 1^{ER} VERSEMENT DU PACTE RURAL POUR LA MISE SUR PIED DU BULLETIN MUNICIPAL

Suite à la signature du protocole d'entente pour la subvention accordée par le Pacte rural, un premier versement au montant de 3 155.60 \$ a été reçu de la MRC de Brome-Missisquoi.

11-05-094

11. RÉSERVATIONS DE CHAMBRES POUR LE CONGRÈS 2011 DE LA FQM

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : quatre (4) chambres soient réservées avec la MRC de Brome-Missisquoi pour le congrès 2011 de la FQM.

ADOPTÉ

12. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Aucune rencontre n'a eu lieu en avril.

13. DEMANDE DE DIFFUSION DANS LA VOIE MUNICIPALE D'UN ARTICLE DE PRÉVENTION PRÉPARÉ PAR LE COMITÉ DE PIPELINES

Si le format informatique de l'article est traitable, les membres du conseil s'ont d'accord.

11-05-095

14. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LA NUMÉROTATION DE L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO. 108-10 CONCERNANT LE COMMERCE DE REGRATTIER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité adopte le règlement numéro no. 111-11, RÈGLEMENT MODIFIANT LA NUMÉROTATION DE L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO. 108-10 RM - 660 RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMMERCE DE REGRATTIER

ADOPTÉ

RÈGLEMENT MODIFIANT LA NUMÉROTATION DE L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO. 108-10 RM - 660 RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMMERCE DE REGRATTIER

ATTENDU qu'une erreur s'est glissée dans la numérotation de l'article 9 du règlement no. 108-10, RM 660 - Règlement concernant le commerce de regrattier;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné la conseillère Marielle Cartier lors de la séance du 8 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE, PAR LA RÉOLUTION NUMÉRO 11-05-095, LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST ADOPTÉ ET LE CONSEIL ORDONNE ET STATUE CE QUI SUIT :

1. NUMÉROTATION DE L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO. 108-10, RM 660 - RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMMERCE DE REGRATTIER

La numérotation de l'article 9 du règlement 108-10 doit se lire comme suit :

9. TENUE D'UN REGISTRE

9.1 Tout *Regrattier*, tout *Prêteur sur Gages*, tout bijoutier et tout marchand achetant ou vendant des bijoux, des montres ou autres objets mobiliers d'une personne autre qu'un commerçant en semblable matière, doit se procurer à l'hôtel de ville, au coût de vingt dollars (20 \$) et tenir à jour un registre dans lequel il doit écrire ou faire écrire lisiblement :

9.1.1 Une description du bien acheté, échangé ou reçu en gage, en indiquant le modèle, la couleur, le numéro de série ou un numéro qui y fait référence, s'il y a lieu (ce numéro devra être buriné sur les objets non identifiés);

9.1.2 La date de la transaction;

9.1.3 Une description de la transaction et, le cas échéant, le prix versé ou la nature de l'échange;

9.1.4 Le nom, la date de naissance, le numéro de permis de conduire et l'adresse de la personne de qui le bien a été reçu, avec photocopie de deux pièces d'identité attestant ces informations, dont l'une avec photo;

9.1.5 Le nom, la date de naissance, le numéro de permis de conduire et l'adresse de la personne en faveur de qui on a disposé du bien par la suite, le cas échéant;

9.1.6 L'adresse exacte de tout local où sont entreposés tout ou partie des biens mobiliers dont il fait commerce. Ces entrepôts ne pourront servir de point de vente, seule la place d'affaires étant reconnue à cette fin.

9.1.7 Les entrées dans ce registre doivent être inscrites et numérotées consécutivement. Aucune inscription apparaissant à ce registre ne doit être raturée ni effacée; tous les biens présents, dans tout local ci-haut mentionné, doivent être inscrits au registre.

9.1.8 Tout *Regrattier*, tout *Prêteur sur Gages*, tout bijoutier et tout marchand achetant ou vendant des bijoux, des montres ou autres biens mobiliers d'une personne autre qu'un commerçant en semblable matière, doit :

9.1.8.1 Permettre à tout de la paix de vérifier, durant les heures d'ouverture du commerce, son registre ainsi que les biens qu'il a en sa possession.

9.1.8.2 Transmettre, le lundi de chaque semaine, un extrait lisible, exact et à jour du registre indiquant les transactions visées par le présent règlement et effectuées durant la semaine précédente, à la Sûreté du Québec.

2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

15. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le chef pompier est absent.

Monsieur Luc Marchessault, inspecteur, arrive à 20h20.

16. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ INCENDIE DU 27 AVRIL DERNIER

La conseillère, Marielle Cartier, fait un compte rendu de la dernière rencontre des pompiers du 23 avril dernier.

11-05-096 RECOMMANDATION MODIFICATION À LA CASERNE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la compagnie 9107-4625 Québec inc., représentée par Monsieur René Daraiche, soit engagée pour procéder à des modifications à l'intérieur de la caserne, telles que décrites au document soumis, au coût de 3 950 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

11-05-097 VENTE DU GMC 1986

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : le camions citerne GMC 1986 soit annoncé sur « LesPacs » pour qu'il soit vendu;

QUE : le prix demandé soit fixé à 5 000 \$ négociable.

ADOPTÉ

11-05-098 17. AJOUT DE L'AVENANT 43-C AUX ASSURANCES DU FREIGHTLINER

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: l'avenant 43-C soit ajouté à la police d'assurances du camion Freightliner 2011, tel que proposé par Madame Monique Charbonneau de chez Chapdelaine, au coût approximatif de 250 \$ par année, pour 2 ans.

ADOPTÉ

18. DEMANDE DE RENCONTRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Vues les circonstances des inondations, une rencontre sera planifiée plus tard.

19. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

11-05-099 CHEMIN CHEVALIER

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE: Luc Marchessault, inspecteur municipal, soit mandaté pour préparer un estimé écrit et un devis afin de procéder à des travaux de pulvérisation, de rechargement et de pavage sur le chemin Chevalier, du 1351, chemin Chevalier, vers l'Ouest, jusqu'à l'intersection du chemin Dutch, et de l'autre intersection du chemin Dutch, vers l'Ouest, jusqu'au 914 chemin Chevalier.

ADOPTÉ

En faveur : 4 voix
Contre : 1 voix (Marielle Cartier)

11-05-100

20. SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE PIERRE

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été reçues pour la fourniture de 6 000 tonnes métriques de pierre 0 - ¾” et de 1 000 tonnes métriques de pierre 0 -2 1/2”, n’incluant pas la livraison;

Concassage Pelletier inc. :	0- ¾ :	7.50 / tonne métrique
	0- 2 ½ :	8.90 / tonne métrique
Graymont (Qc) inc.:	0- ¾ :	8.00 / tonne métrique
	0- 2 ½ :	8.00 / tonne métrique
Les Constructions Bricon Ltée :	0- ¾ :	9.52 / tonne métrique
	0- 2 ½ :	9.52 / tonne métrique

CONSIDÉRANT la proximité de la carrière de Concassage Pelletier Inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité accepte la soumission reçue de Concassage Pelletier Inc. pour la fourniture de 6 000 tonnes métriques de pierre 0- ¾ ”, au coût de 7.50 \$ la tonne métrique, et de 1 000 tonnes métrique de pierre 0-2 ½”, au coût de 8.90 \$ la tonne métrique.

ADOPTÉ

La conseillère madame Ginette Lamoureux Messier arrive à 21h.

11-05-101

21. ACHAT D'UNE FAUCHEUSE

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues pour l’achat d’une faucheuse soit :

Équipement Guillet :	8 350 \$ + taxes
Équipements Laguë :	8 300 \$ + taxes

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité procède à l’achat d’une faucheuse commerciale à disques NOVADISC POTTINGER de chez Équipements Laguë Ltée au coût de 8 300 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H10

Réjean Benoit : Assemblée générale annuelle du Journal le Saint-Armand, a un invité monsieur Jacques Proulx, ancien président de l’UPA, un vin d’honneur sera servi, ou brunch le Journal l’hébergera

11-05-102

INVITÉ D'HONNEUR JOURNAL LE SAINT-ARMAND

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité défraie les frais encourus pour le déjeuner de monsieur Jacques Proulx, invité d’honneur à l’Assemblée générale annuelle du Journal le Saint-Armand, et les membres du Conseil participants.

ADOPTÉ

11-05-103 22. MANDAT D'UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR EFFECTUER UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DU VILLAGE DE SAINT-ARMAND

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité demande des soumissions de firme d'ingénieurs pour procéder à une étude préliminaire du projet d'assainissement des eaux usées du village de Saint-Armand ;

QUE : les firmes suivantes soient invitées à soumissionner :

BPR Enviraqua
Genivar
Roche Ltée, Goupe-Conseil

ADOPTÉ

11-05-104 23. PROJET ESPACE DE LIBERTÉ

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'inviter les propriétaires riverains de la rivière de La Roche à une rencontre les informant du projet d'espace de liberté.

ADOPTÉ

24. DISTRIBUTION D'ARBRES PAR L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI

La distribution d'arbres par l'O.B.V.B.M. aura lieu le samedi 4 juin 2011 et sera annoncée dans le prochain communiqué « Voie Municipale ».

25. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

11-05-105 26. SÉANCE DE NÉGOCIATION DES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les personnes suivantes participent à une séance d'information et de discussion préparatoire à la négociation avec la C.P.T.A.Q., de la demande à portée collective concernant les îlots déstructurés le 12 mai prochain ;

Réal Pelletier
Ginette L. Messier

Jacqueline C. Chisholm
Luc Marchessault

QUE : trois (3) membres du conseil municipal représentent la municipalité lors de la négociation, les 2 et 3 juin prochain, avec la commission de Protection des Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

27. ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA DEMANDE À C.P.T.A.Q. PAR MONSIEUR DENIS MESSIER

Selon l'orientation préliminaire, la demande devrait être autorisée.

11-05-106

28. ACHAT DE TABLES À LANGER POUR LES SALLES DE TOILETTES DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Daniel Boucher appuyé par Serge Courchesne et résolu

QUE : deux (2) tables à langer soient commandées de chez Cannon Hygiène, au coût de 295 \$ chacune, plus les taxes ;

QUE : les tables à langer soient installées dans chacune des salles de toilettes de la salle communautaire.

ADOPTÉ

29. DÉPÔT DU BILAN FINANCIER DES CONCERTS

Le bilan financier des concerts des finissants du Conservatoire de musique de Montréal est déposé. Un montant de 1 820 \$ a été remis à la Fabrique Notre-Dame de Lourdes.

30. RAPPORT DE LA MRC

Aucun rapport.

31. DEMANDE DE PARRAINAGE POUR COMMANDITER UNE ŒUVRE DURANT LA 11^E ÉDITION DE NATURE ET CRÉATION

Aucune participation.

32. LE BRUNCH À PIERRE PARADIS

Dimanche, le 15 mai 2011 au Château Bromont.

33. VARIA

ROUTE 133 MODIFIÉE

Le conseiller Clément Galipeau a participé à une rencontre : la décision est prise; la route sera modifiée à une voie et la voie du centre sera réservée pour tourner.

BIBLIO

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

11-05-107

34. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22H00.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier